

UNE SECTE HÉRÉSIARQUE EN MAURITANIE

“ LES GHOUDF ”

par PIERRE LAFORGUE

Adjoint principal de classe exceptionnelle des Services Civils
de l'Afrique Occidentale Française

« Il n'y aura pas de plus honteuse
« compagnie que l'ignorance pour
« celui qui se présentera au seuil de
« l'éternité. »

AMR EL OUALI NACER EDDINE.

AVANT-PROPOS

L'Islamique a été comparé à une mosaïque composée d'ordres religieux, de confréries, d'associations et de sectes multiples à tendances souvent différentes, mais ayant tous un but unique : la perfection religieuse.

Cette diversité dans les voies de l'Islam remonte aux premiers siècles de l'Hégire et, depuis cette époque, il ne s'est guère passé de génération sans qu'un rénovateur, un illuminé, un fanatique ou un sage essaya de rénover ou de créer une nouvelle famille spirituelle. Les contradictions et les lacunes qui abondent dans le Coran en sont la cause en ouvrant toutes les possibilités d'interprétation et de controverses.

*
* *

La Mauritanie (Trab el Beïdane) ne fait pas exception à la règle. Ce pays fût, dans le passé, un milieu favorable au développement des confréries et des sectes musulmanes, dont certaines se sont imposées par la droiture



de leur morale religieuse et la haute dignité de leurs directeurs spirituels (1).

Chinguetti, Ouadane, Oujeft, Ksar el Barka, Tichitt étaient des centres intellectuels et de théologie musulmane très recherchés dont le rayonnement s'étendait jusqu'au Maghreb, à travers les solitudes du Sahara.

* * *

Parmi les sectes nées en Mauritanie Saharienne, celle des Ghoudf est, fort probablement, la plus récente ; elle n'a pas encore deux siècles d'existence. Nous avons essayé de jeter ici quelque lumière sur cette confrérie, dont on a beaucoup parlé sans la bien connaître.

Que sont ces frères Ghoudf ? L'anathème qui pèse si lourdement sur la Ghoudfia est-elle justifiée ? C'est ce à quoi nous avons essayé de répondre. Nous avons donc été amenés à examiner ces questions sous deux aspects : 1^o au point de vue historique et légendaire ; 2^o au point de vue théologique.

Dire que nous avons réussi serait bien prétentieux et quelque peu ridicule. Disons plus simplement que nous avons recueilli quelques renseignements qui, déjà, font apparaître la secte Ghoudfia sous un angle un peu différent de la conception que l'on s'en faisait habituellement.

Sous l'interdit des Tadjakant contre la confrérie naissante, on retrouve une vieille querelle de marabouts sensibles, sans doute, aux intérêts de ce monde, mais qui, à l'exemple de nos clercs du moyen-âge, amenèrent la discussion dans le domaine théologique, où pouvaient naître toutes les controverses pour la confusion d'un adversaire trop simple ou moins versé dans ce genre.

Il est difficile de recueillir des renseignements précis sur les confréries musulmanes en Mauritanie, même lorsque celles-ci appartiennent aux grands ordres religieux bien connus.

Dans ces conditions, on comprendra que ces difficultés

(1) Telles sont les honorables familles de Cheikh Sidya et Cheikh saad Rouh, par exemple.

croissent lorsqu'il s'agit de pénétrer dans les mystères d'une secte comme la Ghoudfia qui se dissimule et qui est accusée de se livrer à d'étranges pratiques.

Les Khouan Ghoudf, méprisés par les autres Maures, craignent les indiscretions. Toutes ces raisons réunies font qu'il n'est guère facile d'arriver à une connaissance exacte de la secte.

Cependant, avec l'aimable collaboration de M. l'interprète principal Malamine Tendia et de plusieurs informateurs maures, nous avons pu recueillir les éléments publiés ici.

Il y a, certes, dans ce travail des erreurs et de nombreuses lacunes ; c'est ainsi que nous ne parlons pas du « dikr » (1) de la secte, ce qui, cependant, aurait une importance capitale dans l'étude d'une confrérie religieuse. Or, une étude de ce caractère n'est pas notre unique but ; nous avons conservé dans l'esprit, au cours du travail qui suit, le désir d'entreprendre surtout, une étude sociale et ethnographique qui évolue dans le cadre de l'Islam en Mauritanie Saharienne.

LA GHOUDFIA

En Mauritanie Saharienne, dans une fraction maure de la tribu des Ideïboussat du Tagant, qui nomadisait il y a trois générations sur les confins ouest de l'Adafer, dans la région de Tanemouj, au sud-est du ksar de Chinguetti, s'est révélé un mystique de la confrérie religieuse de Kadiria : Mohammed Mahmoud des Oulad Bou Yaham.

Il acquit, durant sa vie, une grande renommée comme saint, rénovateur religieux et père spirituel de la Ghoudfia.

Mohammed Mahmoud el Khalifa, né au Tagant,

(1) « Dikr » : prière révélée, litanie, phrase rituelle où revient sans cesse sur les lèvres le nom de Dieu. « Le dikr » varie suivant les sectes et le degré d'initiation religieuse des adeptes.

Le Soufisme compte trois espèces de « dikr » : 1^o le « dikr » de la bouche ; 2^o le « dikr » du cœur ; 3^o le « dikr » de tout l'être. La combinaison des deux derniers « dikr », mais surtout du 3^o conduit aux faveurs célestes et permet à l'esprit de s'élever vers le monde invisible.

était alors un homme dans la force de l'âge. Il avait été le disciple religieux, « le mourid », de l'éminent Sid Mohammed Laghdaf, de la tribu des Oulad Daoud du Hôdh, maître spirituel très vénéré, khalifa de l'ordre des Kadiria.

Sid Mohammed Laghdaf étant mort, ses disciples l'ensevelirent auprès du puits d'El Mabrouk, dans le Hôdh. Mohammed Mahmoud revint alors, dans sa fraction dont les terrains de parcours étaient, à cette époque, entre le nord du Tagant, l'Adafer de l'ouest et le sud de l'Adrar.

Mohammed Mahmoud avait reçu « l'ouerd » (1) du maître vénéré et suivait sa « tariqa » (2).

C'est sans doute peu de temps après son retour au milieu des siens : les Oulad bou Yaham, que commença l'évolution spirituelle de Mohammed Mahmoud. Quelles furent les influences qui, dès ce moment, agirent sur le disciple soumis du vieux khalifa (3) du Hôdh ? C'est assez difficile à déterminer. Il semble cependant que Mohammed Mahmoud, qui était un lettré, ait eu connaissance des dissentiments intérieurs qui, au Maghreb et dans le Sahara septentrional, troublaient les grands ordres musulmans. Il est également probable qu'il subit aussi l'influence de l'école mystique du soufisme (4). Il eût alors, pour apaiser son incertitude, le désir de remonter à la source spirituelle de son ordre, à l'origine de la confrérie Kadiria, dont la « tariqa » devait apparaître à son esprit, comme encombrée de pratiques étrangères à l'orthodoxie primitive.

A cette source, il devait rencontrer naturellement la doctrine soufite dont les bases essentielles avaient donné

(1) « Ouerd » : initiation aux connaissances et aux pratiques d'une confrérie religieuse musulmane.

(2) « Tariqa » : voie révélée, ensemble des pratiques de la secte. La « tariqa », comme le « dikr », varie suivant les ordres religieux musulmans.

(3) « Khalifa », coadjuteur du Cheikh de la secte délégué auprès des adeptes.

(4) « Dans le milieu mauritanien, on trouve une forte empreinte des doctrines du soufisme et la littérature mystique propre aux soufis semble y avoir une faveur particulière » (in chroniques de la Mauritanie Sénégalaise. Nacer Eddine, page 66).

naissance, dans l'Islam, aux confréries religieuses (1). De là à concevoir la rénovation spirituelle de son ordre, il n'y avait qu'une pensée ; il est certain qu'elle est venue à l'esprit de Mohammed Mahmoud.

Mais, à l'origine même du soufisme, plusieurs voies apparaissaient à Mohammed Mahmoud. Il dut choisir la plus claire : celle qui lui avait semblé la plus conciliable avec « l'ouerd » du vieux khalifa Mohammed Laghdaf, dont il a conservé toute sa vie l'empreinte.

Attiré par le soufisme, en ayant reçu probablement « l'ouerd » d'un de ces vieux soufis errant et illuminé, devenu khalifa et directeur spirituel à son tour, Mahmoud dut poursuivre sa voie dans la perfection du « dikr » et la contemplation extatique.

*
* *

Peu à peu, son esprit s'évada de l'initiation primitive de la tariqa Kadiria reçue du maître vénéré Sid Mohammed Laghdaf, pour pencher progressivement vers la doctrine des soufis. Arrivé à ce degré d'évolution spirituelle, Mohammed Mahmoud touchait et dépassait le nœud originel d'où convergent les grandes confréries musulmanes. C'est ce qui avait pu faire croire aux disciples de Fah Ould Cheikh el Mehdi que la doctrine des Ghoudf dérivait de la voie chadelia. En réalité, il n'en est rien et la Ghoudfia doit son existence au mysticisme de l'école soufite.

Nous venons de voir que Mohammed Mahmoud était ainsi arrivé aux origines mêmes du soufisme pour y chercher sa voie ; qu'après une longue méditation Mohammed Mahmoud ait adopté une direction religieuse plus voisine de la doctrine chadelia que de celle des Kadiria, c'est possible, et, en ce qui concerne les disciples qui interprétèrent sa tariqa vers la fin de sa vie et après sa mort, c'est certain.

Le schisme ne commença, dans la secte, qu'après la mort du maître et on peut dire, sans crainte d'erreur,

(1) O. DEPONT et X. COPPOLANI : *Les confréries religieuses musulmanes* (Alger, 1897).

que Mohammed Mahmoud est resté orthodoxe et sincère dans l'école soufise, durant toute sa vie.

* * *

Dès qu'il eut trouvé sa voie, Mohammed Mahmoud groupa autour de lui quelques premiers disciples qui appartenaient à la tribu des Semacides d'Oujeft, localité située à 50 kilomètres environ au sud du ksar d'Atar, dans l'Adrar.

Par l'exemple et le prosélytisme, les disciples augmentèrent en nombre, autour du nouveau maître. A sa mort, les gens de sa tribu : les Ideïboussat, avaient rallié en grand nombre la nouvelle tariqa.

Le fils de Mohammed Mahmoud hérita de la succession spirituelle de son père et devint le directeur de la secte Ghoudfia. C'est sous sa direction que s'exagèrent les pratiques soufiste et que la jeune confrérie s'attira la méfiance des musulmans orthodoxes.

Durant sa vie, Mohammed Mahmoud avait plusieurs fois essayé de répandre sa doctrine dans le Tagant où les Ideïboussat étaient nombreux. Les missionnaires furent tenus en échec par les partisans de Mohammed Lamine Ould Ahmed Zeïdane el Djakani, marabout des Tadjakant. Celui-ci finit même par interdire l'accès du Tagant aux émissaires de la Ghoudfia.

Mohammed Lamine Ould Ahmed Zeïdane était un savant éminent en théologie et en droit coranique. C'était un homme saint et vénéré qui ne voyait pas grandir sans mécontentement la nouvelle secte, dont les adeptes, à ses yeux, passaient pour hérétiques. C'est alors que, pour détruire l'influence des Ghoudf et les couvrir d'opprobre, il composa son livre célèbre en Mauritanie saharienne, intitulé *El Mourchida* (1).

Ce travail de critique et de discussion théologiques a atteint son but. Les adeptes de la Ghoudfia ont été, depuis cette époque et sont encore, considérés comme étant en dehors des voies orthodoxes de l'Islam. Méprisés

(1) Un exemplaire de ce livre existerait encore à Tidjikdja, entre les mains des Tadjakant.

des autres musulmans, ils ont reçu, par dérision, l'épithète de « Oulad Nour » (fils de la lumière).

L'opinion du savant Djakani était fondée, comme nous le verrons.

* * *

Cependant que la nouvelle secte échouait au Tagant, les missionnaires Ghoudf recrutèrent des « mourides » au R'Gueïbat, dans la tribu des Ideïboussat Idag Mayama, chez les Souaker et Azeïlat des Ahel Sidi Mahmoud.

* * *

Un moqadem (1) de l'ordre : Cheikh Ould Youssouf avait essayé de répandre la doctrine chez les Tenougiou de sa propre tribu. Il ne réussit que médiocrement.

Dans le Hôdh, la nouvelle tariqa fut introduite par Ali Ould Afa, de la tribu des Ahel Afa. Il avait également été élu moqadem de la secte. Il initia ses propres parents et deux lettrés, dont l'un, Ahmed Ould Zeïn, appartenait à une tribu maraboutique qui nomadisait au sud de la région d'Hotfen, et Mohammed Mahmoud Ould Boya, de la tribu Messouma Ahel Issa Baoba.

Ould Boya, à son tour, fit de nombreux adeptes dans la grande tribu des Mehdouf, principalement dans la fraction Limsaïd.

Enfin, pénétrant au Soudan par le Hôdh, la confrérie eut bientôt de nombreux sectateurs dans les tribus de la région de Néma et de Timbédra.

* * *

Un arrière-cousin de Mohammed Mahmoud Ould Boya : le cheikh Mahfoud, du ksar de Ghaza, est aujourd'hui moqadem de la secte au Soudan, avec un autre descendant d'Ould Boya, également directeur des frères Ghoudf, de Timbédra.

(1) Moqadem, pl. Moqadim : délégué et exécuter des instructions du Cheikh.

Ce sont les descendants directs de Mohammed Mahmoud, qui se succèdent à la tête de la confrérie des Ghoudf, actuellement privée de chef spirituel officiel, depuis la mort de Cheikh Mohammed Mahmoud el Ghazouani, décédé à Tidjikdja vers 1919, arrière petit-fils du fondateur de l'ordre.

Un moqadem du Tagant fait, actuellement, fonction de chef spirituel, mais il est probable qu'il reçoit ses instructions d'un descendant d'El Ghazouani, qui reste volontairement dans l'ombre.

* * *

Quelle était donc la tariqa de cette nouvelle confrérie, pour encourir les rigueurs des savants docteurs orthodoxes maures et de Mohammed Lamine Ould Ahmed Zeidane en particulier ?

Nous avons vu que Mohammed Mahmoud avait emprunté sa voie au soufisme pur. Il avait donc admis la pauvreté absolue et tous les degrés de l'ascension extatique si voisine des conceptions métaphysiques des néo-platoniciens. L'ascète avait le dédain des choses de ce monde pour arriver à la perfection et s'unifier avec l'esprit divin.

Il n'était donc pas possible de douter des intentions orthodoxes de Mohammed Mahmoud tant qu'il posséda la vigueur nécessaire pour diriger sa secte. Il n'en fut plus de même à la fin de sa vie et sous la direction spirituelle de son successeur. Mohammed Mahmoud s'écarta involontairement, poussé par sa recherche de la perfection, de la tariqa du vieux maître : le pieux et vénéré Sid Mohammed Laghdaf. Ce qui le prouverait, c'est la vénération que Mahmoud conserva à la mémoire de son premier initiateur. Le nom qu'il donna aux frères de la nouvelle secte est même un souvenir et un hommage au vieux cheikh du Hôdh, puisque la dénomination de Ghoudf : (les bénis) est tirée du nom de Mohammed Laghdaf (Mohammed le béni). Il n'est donc pas possible d'invoquer l'hérésie du réformateur.

A la fin de sa vie, Mohammed Mahmoud arriva au détachement complet des préoccupations humaines

pour rechercher l'extase mystique à la plénitude de laquelle il arriva certainement.

Il laissa aux Khouan, son fils comme directeur spirituel et lui-même s'anéantit dans la contemplation.

Mais, déjà, le schisme est né. La tariqa de Mohammed Mahmoud est troublée. Trop âgé pour réagir et probablement déjà inconscient et dégagé des affaires de ce monde, il laisse faire les moqadim de l'ordre qui s'écartent de la voie. Le manteau de la pauvreté est trop lourd à leurs épaules. Ils n'ont pas renoncé en fait aux possessions de la terre ; ils ont le goût des richesses et ils sont en contradiction avec l'ascète des Oulad Bou Yaham.

Celui-ci mort, son fils est son successeur et chef spirituel de la Goudfia. Il laisse déformer la règle de l'ordre. De plus en plus, les tendances des Khouan s'écartent de la contemplation extatique du soufisme pur de Mohammed Mahmoud pour admettre des cérémonies étranges renouvelées de certaines confréries du Maghreb (1).

La tariqa Ghoudfia s'oriente, à présent, vers la voie mystique du célèbre marabout Sidi Abd el Khader el Djilani (observateur de Dieu), dont les Koumba emplissent le Maghreb (2).

Ouverte aux fanatiques et aux imposteurs, l'école mystique déformée du Djilani, conduit par ses pratiques : danses, chants, cadences, narcotiques, les frères à l'impudicité et à l'ivresse hystérique dans un mysticisme pur et souvent sanglant.

Que ne reprochait-on pas aux Ghoudf, qui admettaient ces cérémonies étranges. Ils encourageaient les mêmes reproches que les sectateurs hystériques Djelala.

Mohammed Lamine Ould Ahmed Zeidane el Djakani

(1) Rafaïa, Djebaouïa, Chrischtia, Badaouïa, Beïounia, Dessoukia, Melaouïa, Aïssaoua, Bou Alia, etc. (D'après O. DEPONT et X. COPPOLANI : *Les confréries religieuses musulmanes*).

(2) Sid-Mahi-Eddin-Abou Mohammed-Abd-El-Khader-El-Djilani-nen Abou-Salah Moussa-El-Hassani (1779-1166 de J.-C.), chérif né près de Bagdad, savant mystique Soufi tour à tour, Oukil, missionnaire, mendiant professeur. Il resta pauvre et donna l'exemple des plus grandes vertus de son temps (461-561 de l'Hégire).

ne l'ignorait pas et il prévoyait, de son temps, le ravage spirituel que la Ghoudfia, secte naissante et déjà déformée, allait exercer en Mauritanie saharienne parmi les tribus.

Cependant, rien n'arrêtera le développement de la jeune confrérie qui, lentement, pénétrera partout et comptera de nombreux adeptes.

* * *

L'accusation portée par le marabout Djakani, du Tagant, reste encore aujourd'hui le grief primordial contre la Goudfia et nous n'avons, pour l'exprimer, qu'à reproduire ici l'accusation lancée contre les mystiques impurs des sectes du Maghreb dérivées de l'école de Sidi Abd-el-Khader el Djilani : « Ne les accuse-t-on pas de se livrer à des danses orgiaques avec leurs sœurs et leurs femmes qui les admirent et les attendent dans leurs cellules où ils sont sensés aller se plonger dans une sainte extase ?

De loin elles suivent les mouvements des patients et encouragent les malheureux de leurs « you-you » approbateurs. « Elles attendent la fin de la cérémonie pour invoquer par l'intermédiaire de ces jongleurs et de ces extatiques, la puissance miraculeuse de leur patron (Sidi Abd-el-Khader el Djilani) qui donne la maternité aux infécondes, favorise les amours des délaissées, procure la fortune au pauvre et absout les coupables » (1).

La Ghoudfia comprend deux classes de Khouan. Les premiers sont les disciples appelés « gens de la Mosquée ». Ils restent autour de la Zaouïa et ne s'éloignent pas du maître. Ils se consacrent uniquement à la prière et ont conservé au moins en théorie, la tariqa primitive de Cheikh Mohammed Mahmoud el Khalifa sans trop de modifications. Les accusations portées contre la confrérie les atteignent moins que les membres de la seconde classe.

Celle-ci est formée d'adeptes dénommés « N'Diey-diallé ». Ils sont accusés de délaisser les prières et de

(1) *Les confréries religieuses musulmanes*, pp. 161-162. Ouvrage cité.

s'en remettre entièrement au Chef spirituel ou aux Moqadim de l'ordre pour les choses de leur intérêt spirituel.

A certaines époques, ils se réunissent en dehors des campements pour réciter leur dikr et pratiquer au cours de la nuit leurs exercices mystiques. C'est au cours de ces réunions qu'ils sont-accusés de se livrer aux manifestations hystériques : danses, acrobaties, hurlements, cris et contorsions rythmiques et enfin accouplements, reprochés déjà autrefois aux Ghoudf par Sid Mohammed Lamine Ould Ahmed Zeïdane el Djakani (1).

* * *

Les femmes dans la confrérie sont assez nombreuses et appartiennent au groupe des adeptes « N'Dieydiallé ».

Les frères « N'Dieydiallé » sont laborieux et grands voyageurs. Ils conduisent leurs longues caravanes de sel et de dattes des Sebkha et des Oasis de L'Adrar jusque sur les marchés du Soudan dont ils ramènent les produits qu'ils vendent sur la route du retour. Un certain nombre d'entre eux se livrent à l'agriculture.

Les Ghoudf en voyage sont facilement reconnus à leur crâne complètement rasé et à leur accoutrement sordide qui rappelle celui des Khouan mendiants du Maghreb. Ils se présentent et se reconnaissent entre eux, par la façon particulière de prononcer : « Dieu le Très Puissant ».

* * *

La confrérie Ghoudfia qui compte actuellement un peu plus de 600 membres en Mauritanie ne paraît pas susceptible de prendre une grande extension. Elle ne compte que bien peu de partisans parmi les Maures instruits.

Il est certain que les pratiques illicites de la secte

(1) Aujourd'hui, les « N'Dieydiallé » de la Ghoudfia font moins de choses illicites que dans le passé, d'après un de nos informateurs : l'éminent Sid Mohammed Ould Dada, quidi dnas le Trarza.

ont été exagérées à dessein, mais il n'en reste pas moins vrai que ce que nous connaissons des manifestations hystériques des frères et des sœurs « N'Dieydiallé » est réprouvé par la doctrine coranique orthodoxe et que les Ghoudf ont un passé bien lourd à porter depuis l'anathème lancé contre eux par Sid Mohammed Lamine Ould Ahmed Zeïdane le vieux marabout des Tadjakant.